



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'administration du lundi 27 avril 2026

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 27 avril 2026, à la Mairie de Bessières (29 Place du Souvenir, 31660 Bessières), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 14 avril 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

### Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président, Monsieur Jean Charles CONTE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Christine BONNET, Monsieur Eddy QUEMET- membres élus.

Madame LAGRANGE Simone, Madame SIEZENIS Valérie, Monsieur LEBBÉ Claude, Madame Jacqueline NICAISE, Madame Brigitte POLITOWICZ - membres nommés.

### Pouvoir :

Monsieur Fabrice MANSUY qui donne pouvoir à Monsieur Frédéric BONNAFOUS

### Absents :

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 10
- Nombre d'administrateurs représentés : 1

**Secrétaire de séance :** Madame Christine BONNET

### **2026-009 : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Rapporteur : Monsieur le Président

#### ADOPTE

|              |                 |               |           |            |
|--------------|-----------------|---------------|-----------|------------|
| Votants : 11 | Abstentions : 0 | Exprimés : 11 | Pour : 11 | Contre : 0 |
|--------------|-----------------|---------------|-----------|------------|

À la suite des élections municipales du 22 mars 2026 et de la séance du conseil municipal du 28 mars 2026 au cours de laquelle le conseil municipal a été installé et le Maire élu, le renouvellement des instances du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Bessières a été engagé.

Le Maire explique que le conseil municipal a fixé, par délibération n°2026-011 en date du 28 mars 2026, le nombre de membres à 10 (5 membres élus et 5 désignés par le Maire) composant le conseil d'administration du C.C.A.S. Puis il a procédé, par délibération n°2026-012 du même jour, à l'élection de ses membres. Un arrêté a également été pris afin de désigner les membres non issus du conseil municipal appelés à siéger au sein de cet organe.

Monsieur Cédric MAUREL, Président du C.C.A.S., déclare donc installés dans leurs fonctions les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. de Bessières.

- Monsieur CONTE Jean Charles, adjoint au maire
- Monsieur BONNAFOUS Frédéric, conseiller municipal
- Madame Christine BONNET, conseillère municipale

- Monsieur MANSUY Fabrice, conseiller municipal
- Monsieur QUEMET Eddy, conseiller municipal
- Madame LAGRANGE Simone, en qualité de représentant des associations en charge de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion ;
- Madame SIEZENIS Valérie, au titre des associations en charge des personnes handicapées.
- Monsieur LEBBÉ Claude, au titre des associations de personnes âgées ;
- Madame Jacqueline NICAISE, représentante des associations de personnes âgées ;
- Madame Brigitte POLITOWICZ, représentante des associations familiales (UDAF31).

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- **PREND ACTE** de l'installation du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bessières dans sa nouvelle composition issue du renouvellement municipal ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Le Président,  
Cédric MAUREL

